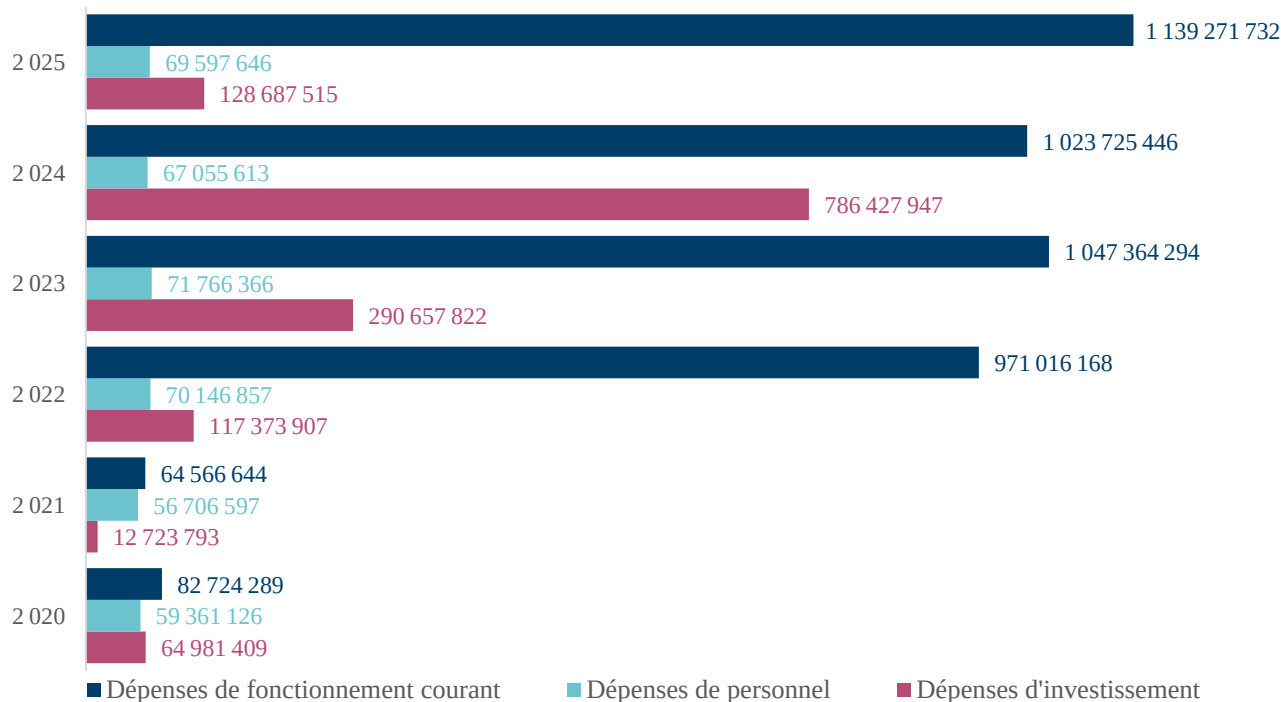




Moyens humains - état des effectifs payés (au 31 décembre 2025)

		A - équivalent	B - équivalent	C - équivalent	D - équivalent	Total effectif	Part en %
TT	Titulaire FPT	1	1	1		3	27%
STA	Stagiaire FPT	1				1	9%
ANT	Agent non titulaire	6				6	55%
ANFA	Agent non fonctionnaire de l'administration				1	1	9%
Total effectif		8	1	1	1	11	100%
Part en %		73%	9%	9%	9%	100%	

3.4.25 Direction des impôts et des contributions publiques (DICP)

Identité visuelle	 DIRECTION DES IMPÔTS ET DES CONTRIBUTIONS PUBLIQUES FA'ATERERA'A TITAU TUTE
Adresse géographique du siège	Centre administratif Bâtiment administratif A1 et A2, et Site de Vaiami 11 rue du commandant Destremau, Papeete, Tahiti
Adresse postale	BP 80 – 98713 Papeete
Téléphone	40 46 13 13
Courriel	secretariat.dicp@administration.gov.pf
Site internet	https://www.service-public.pf/dicp/
Page Facebook	DICP - Direction des impôts et des contributions publiques Papeete Facebook
Horaires d'ouverture	1) Sans rendez-vous : Lundi au vendredi de 7h30 à 12h30 2) Sur rendez-vous : Lundi au jeudi de 12h30 à 14h30 Vendredi de 12h30 à 13h30
Directrice	Madame Solange CALISSI

Adresse géographique des annexes - antennes	DICP Antenne des Iles Sous le Vent (ISLV) - Centre administratif de Uturoa – Raiatea
Téléphone	40 60 22 00
Horaires d'ouverture	1) Sans rendez-vous : Lundi au vendredi de 7h30 à 12h

2) Sur rendez-vous :
Lundi au jeudi de 13h à 14h30

Adresse géographique des annexes - antennes	Fare Ora de Taravao : centre commercial Super U de Taravao (1er étage)
Téléphone	40 80 30 33
Horaires d'ouverture	Lundi de 7h30 à 15h30

Cadre réglementaire

Création

- Arrêté n° 128 CM du 26 janvier 1998 modifié créant une recette des impôts
- Arrêté n° 1498 CM du 27 août 2010 modifié relatif au service dénommé direction des impôts et des contributions publiques

Organisation – nomination chef de service

- Arrêté n° 945 CM du 27 mai 2021 portant nomination de Mme Solange CALISSI en qualité de directrice des impôts et des contributions publiques

Modifications réglementaires en matière d'organisation intervenues en 2025

- Arrêté n° 2669 CM du 26 décembre 2025 portant modification de l'arrêté n° 1498 CM du 27 août 2010

modifié relatif au service dénommé direction des impôts et des contributions publiques

Ministère de tutelle (au 31 décembre 2025)

Le Ministère de l'économie, du budget et des finances, en charge des énergies, des postes et télécommunications (MEF).

Présentation générale et attributions

La Direction des impôts et des contributions publiques (DICP) est chargée de l'assiette, de la liquidation, du contrôle, du contentieux et du gracieux des impôts, droits, taxes et contributions de toute nature figurant au code des impôts ainsi que de tous autres qui lui sont confiés. Elle est chargée de

recouvrer les impôts, droits, taxes et contributions de toute nature dont le recouvrement lui est confié.

Elle est chargée de concevoir les textes réglementaires relatifs à la fiscalité ressortissante à son domaine de compétence ainsi que les instructions générales interprétatives nécessaires à leur application. Elle soumet chaque année à l'approbation de son ministère de tutelle une mise à jour du code des impôts. Elle instruit les demandes d'agrément fiscaux. Elle instruit les réclamations contentieuses et participe à la défense de la Polynésie française par la rédaction des mémoires destinés aux juridictions.

Elle assure l'assistance administrative avec les services de l'Etat dans le cadre conventionnel d'échanges de renseignements.

Actions mises en place en matière de modernisation en 2025

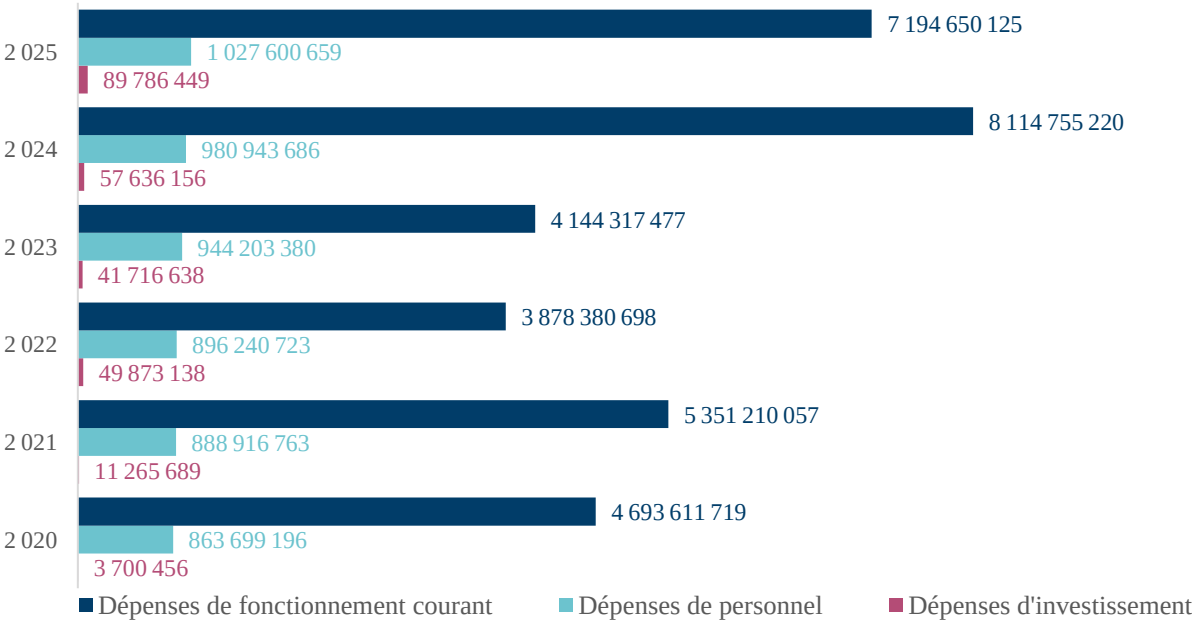
Actions de transformation et de simplification pour l'Usager, pour les agents de l'entité, pour l'organisation :

- Le paiement des impôts perçus par voie de rôle et impôts perçus sur liquidation

Liste des démarches dématérialisées et des applications	% démarches dématérialisées	Nombre de dossiers traités en 2025
Paiement à distance	-	1 109 paiements à distance (août 2025 à décembre 2025)

Moyens financiers - évolution pluriannuelle des dépenses mandatées (2020 à 2025)

	Dépenses de fonctionnement courant	Dépenses de personnel	Dépenses d'investissement
2 025	7 194 650 125	1 027 600 659	89 786 449
2 024	8 114 755 220	980 943 686	57 636 156
2 023	4 144 317 477	944 203 380	41 716 638
2 022	3 878 380 698	896 240 723	49 873 138
2 021	5 351 210 057	888 916 763	11 265 689
2 020	4 693 611 719	863 699 196	3 700 456



Moyens humains - état des effectifs payés (au 31 décembre 2025)

		A - équivalent	B - équivalent	C - équivalent	D - équivalent	Total effectif	Part en %
TT	Titulaire FPT	27	27	17	5	76	73%
STA	Stagiaire FPT		1			1	1%
ANT	Agent non titulaire	1				1	1%
ANFA	Agent non fonctionnaire de l'administration	2	11	5	3	21	20%

FE	Fonctionnaire Etat ou autres rémunéré PF	5				5	5%
Total effectif		35	39	22	8	104	100%
Part en %		34%	38%	21%	8%	100%	

3.4.26 Direction de l'environnement (DIREN)

Identité visuelle	
Adresse géographique du siège	1er étage du bâtiment de la Culture face au CESEC Rue des Poilus Tahitiens, Papeete, Tahiti
Adresse postale	BP 4562 – 98713 Papeete
Téléphone	40 47 66 66
Courriel	Secretariat.diren@administration.gov.pf
Site internet	https://www.service-public.pf/diren/
Page Facebook	Direction de l'Environnement Polynésie Française Papeete Facebook
Horaires d'ouverture	Lundi au Jeudi 7h30-15h30 ; Vendredi 7h30-14h30
Directeur	Monsieur Alexandre VERHOEST

Cadre réglementaire

Création

- Délibération n° 2003-35 APF du 27 février 2003
- Arrêté n°242 CM du 16 février (modifié en décembre 2023)

Organisation – nomination chef de service

- Arrêté n° 1648 CM du 20 septembre 2023 portant nomination de M. Alexandre VERHOEST en qualité de directeur de l'environnement

Ministère de tutelle (au 31 décembre 2025)

Le Ministère de l'agriculture, des ressources marines, de l'environnement, en charge de l'alimentation, de la recherche et de la cause animale (MPR).

Présentation générale et attributions

La Direction de l'environnement est chargée, dans une perspective de développement durable, d'assurer la préservation et la valorisation des milieux et des ressources naturelles de la Polynésie française. A ce titre, elle :

- Assure la surveillance et la protection des milieux physiques
- Assure la conservation et la mise en valeur des espaces naturels protégés
- Met en œuvre la politique de prévention, de réduction ou de suppression des pollutions et des nuisances liées aux activités économiques et humaines
- Apporte un concours technique et veiller à la prise en compte des objectifs de développement durable dans l'élaboration des politiques publiques d'aménagement, d'équipement et d'urbanisme
- Développe les recherches et les études nécessaires à une meilleure prise en compte de l'environnement et du développement durable
- Élabore et réalise les programmes d'équipements publics territoriaux pour la protection de l'environnement
- Contribue au développement de l'éducation à l'environnement, à la formation, à l'information, des usagers en matière d'environnement
- Assure la promotion du management environnemental dans le secteur privé
- Élabore et met en œuvre la réglementation en matière d'environnement
- Gère les populations de chats et chiens et lutter contre la maltraitance animale.

Actions mises en place en matière de modernisation en 2025

Actions de transformation et de simplification pour l'Usager, pour les agents de l'entité, pour l'organisation :

- Dématérialisation de 4 procédures sur mes-demarches.gov.pf

Liste des démarches dématérialisées et des applications	% démarches dématérialisées	Nombre de dossiers traités en 2025
Signalement	-	28
Demande d'autorisation d'exploiter une ICPE	-	24
Demande de modification ou de prolongation d'ICPE	-	7
Demande d'autorisation APA (accès au partage des avantages)	-	1
Demande de subvention	-	-

- Dématérialisation d'une procédure sur l'application Paraoa

Liste des démarches dématérialisées et des applications	% démarches dématérialisées	Nombre de dossiers traités en 2025
Demande d'autorisation Whale watching	-	91

- **Moyens financiers - évolution pluriannuelle des dépenses mandatées (2020 à 2025)**

	Dépenses de fonctionnement courant	Dépenses de personnel	Dépenses d'investissement
2 025	792 304 714	227 447 816	513 475 755
2 024	934 723 084	231 577 746	290 921 649